

# ALERTE

**Normandie**

Uriopss - Place de l'Europe 14200 Hérouville Saint Clair

**Lettre ouverte aux élus,  
représentants de l'Etat,  
et à la Presse**

Le 14 février 2017,

***Le plan pluriannuel mis en place en janvier 2013  
permet-il de lutter contre la pauvreté en Normandie?  
Les collectifs ALERTE normands suivent sa quatrième année de mise en œuvre***

*Dans le prolongement du courrier qu'elles vous ont adressé en 2013, 2014 et 2015, les associations et fédérations de lutte contre la pauvreté regroupées au sein des **Collectifs ALERTE de Normandie** dressent un bilan de la quatrième année de mise en œuvre du plan quinquennal interministériel en région. Pour ce faire, elles s'appuient sur les données issues du tableau de bord qu'elles ont constitué en 2013, étayé par la connaissance pluridisciplinaire qu'elles ont des situations de pauvreté, de précarité et d'exclusion préoccupantes au cours de cette année 2016.*

Afin de vous présenter ce bilan et d'échanger avec vous sur les axes prioritaires devant être pris en compte, les Collectifs ALERTE de Normandie auront le plaisir de vous accueillir le :

**Vendredi 3 mars de 9h00 à 11h00 lors d'un petit déjeuner**

Dans les locaux de l'URIOPSS Normandie-Caen,  
3 place de l'Europe à Hérouville Saint Clair

**Les Collectifs ALERTE de Normandie**

ACASEV, AISCAL, ATD Quart-monde, CSF 14, Fédération des Associations Solidaires, Ligue des Droits de l'Homme, Petits Frères des Pauvres, Secours Catholique, SOLIHA, Vivre à Beaulieu et URIOPSS Normandie-Caen et Normandie Seine-Eure

**Co animation FNARS et URIOPSS**

**Contacts**

Fabrice LEFEBVRE, 02 35 07 41 50, [fnars.hautenormandie@wanadoo.fr](mailto:fnars.hautenormandie@wanadoo.fr)

Véronique FRANCOIS, 02 31 35 46 50, [v.francois@uriopss-normandie.fr](mailto:v.francois@uriopss-normandie.fr)



## Bilan 2016 du Plan de lutte contre la pauvreté en Normandie : Les Collectifs ALERTE priorisent 4 axes

### ➤ Axe 1 : Lutter contre les ruptures de parcours

- **En cherchant à améliorer le recours aux droits....**

Le Collectif avait l'an dernier mis l'accent sur l'importance du phénomène de non recours à partir des constats faits par les usagers eux-mêmes: droits ignorés, procédures trop lourdes et complexes du fait de l'empilement des dispositifs. Malgré une prise de conscience du phénomène par quelques rares organismes, beaucoup trop de non recours persistent dans tous les domaines : santé, droits administratifs et financiers.... Il serait utile de mettre en place des études sur cette question en suscitant l'émergence de préconisations visant à lutter urgemment contre le non-recours (en partenariat avec la MRSH de l'Université de Caen par exemple).

Rendre l'accès aux droits plus effectif pour les personnes en difficultés, passe par une information sur les droits mais aussi et avant tout sur l'existant en matière d'aide à l'accès aux droits ; les médias et le secteur associatif pourraient dans ce cas être des relais particulièrement efficaces.

✚ **Cette recommandation n'a jusqu'alors pas été suivie d'effets, nous la réitérons.**

- **... par le biais de contacts avec des professionnels formés**

Le processus continu de dématérialisation des démarches administratives constitue un véritable obstacle à l'accès aux droits pour les plus fragiles. En effet, il génère dans de plus en plus d'organismes, une diminution, (voire une suppression), des possibilités d'accueils individualisés où les personnes qui ne maîtrisent pas les démarches en ligne peuvent être soutenues et conseillées. Certaines « stratégies » mises en place, (comme l'accueil de « contrats aidés » à Pôle Emploi pour « aider » les demandeurs d'emploi à s'inscrire), ne sont pas satisfaisantes voire stigmatisantes pour des personnes bien souvent découragées.

✚ **Les Collectifs ALERTE de Normandie soutiennent le maintien sur l'ensemble du territoire, des services qui reçoivent physiquement du public par le biais d'accueils individualisés menés par des professionnels qualifiés et sensibilisés à la question de l'ouverture de droits.**

### ➤ Axe 2 : Lutter contre l'isolement des plus âgés...

Dans notre région où la proportion des personnes de 75 ans et plus est en constante progression, nous alertons sur les conséquences de l'isolement de la personne âgée (déclin de l'attention de soi, dépression, suicides, exposition à des délits de maltraitance, épuisement des aidants...).

En outre, les personnes ayant un long parcours dans la rue connaissent un vieillissement prématuré (dès 45/50 ans) s'expliquant par la dureté de la vie (conditions climatiques, manque d'hygiène...), des problèmes de santé, de pathologies diverses non soignées, de troubles psychiques et d'addictions... Ces personnes cumulent ainsi pauvreté et maladie nécessitant une prise en charge spécifique et adaptée.

✚ **Les Collectifs ALERTE de Normandie seront particulièrement attentifs à la concrétisation sur les cinq départements de la région, des perspectives inscrites dans la loi d'adaptation de la société au vieillissement en matière :**

- **de prévention,**
- **d'adaptation des politiques publiques au vieillissement,**

#### Les Collectifs ALERTE de Normandie

ACASEV, AISCAL, ATD Quart-monde, CSF 14, Fédération des Associations Solidaires, Ligue des Droits de l'Homme, Petits Frères des Pauvres, Secours Catholique, SOLIHA, Vivre à Beaulieu et URIOPSS Normandie-Caen et Normandie Seine-Eure

#### Co animation FNARS et URIOPSS

#### Contacts

Fabrice LEFEBVRE, 02 35 07 41 50, [fnars.hautenormandie@wanadoo.fr](mailto:fnars.hautenormandie@wanadoo.fr)  
Véronique FRANCOIS, 02 31 35 46 50, [v.francois@uriopss-normandie.fr](mailto:v.francois@uriopss-normandie.fr)



- **d'amélioration des possibilités d'accompagnement des personnes en perte d'autonomie et de soutien des aidants familiaux et professionnels.**

### ➤ ...tout en enrayant la dégradation de la situation des jeunes

« **Jeunesses : une ressource pour la région** » : C'est par cette accroche que le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional haut-normand a nommé un de ses rapports en mars 2015. Et pourtant, encore en 2016, les jeunes normands sont soumis plus que le restant de la population à la précarité.

Les jeunes majeurs (18 à 25 ans) sont hors dispositif du Revenu Solidarité Active (à moins d'être une femme ou en couple avec enfant, d'où des effets pervers) et n'ont pas encore cotisés suffisamment pour bénéficier de droits au chômage.

Pour les jeunes pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance, la disparition progressive des Contrats Jeunes Majeurs associée à la diminution drastique du champ d'action de la prévention spécialisée, a plongé toute une tranche d'âge dans l'incertitude du jour au lendemain et soumis les plus fragiles aux risques divers et variés dont ceux redoutables de la radicalisation. Passés les 18 ans, même scolarisés, les jeunes deviennent brutalement « adultes » et doivent subvenir à leurs besoins. Mais comment ?

Par le contrat Jeunes Insertion Manche censé remplacer le Contrat Jeune Majeur dans la Manche?

Le contrat JIM est élitiste, récompense « sur dossier » les plus « méritants ». Nous retrouvons les autres à errer dans les rues, à venir frapper à la porte des CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Social), et fréquenter les lieux d'accueil de jour. Pour exemple, en 2016 sur Cherbourg et Avranches, 426 jeunes de moins de 25 ans ont été recensés sur ces dispositifs d'accueil-hébergement, soit 33% de la population reçue, dont certains avec des enfants de moins de 3 ans qui relèvent de la compétence du Département.

Par la généralisation de la Garantie-Jeunes sur toute la France en 2017, prévue par la Loi EL KHOMRI permettant à des jeunes de 18 à 25 ans de bénéficier d'un accompagnement à l'emploi renforcé durant un an moyennant 416€ de rémunération ?

En 2016, malgré des résultats encourageants, l'empilement des dispositifs a desservi ce nouvel outil qui n'a pas réussi à remplir totalement son objectif dans les départements où il a été lancé. En cause, la logique de chiffre où chacun doit remplir ses objectifs sur chaque dispositif. Nous alertons sur les empilements de dispositifs qui génèrent complexification et manque de lisibilité, et surtout concurrence des mesures face auxquelles ni les jeunes ni les employeurs potentiels ne s'y retrouvent.

Nous ne pouvons parler de la jeunesse, sans évoquer les Mineurs Non Accompagnés. N'oublions pas que la Normandie, avec ces accès directs vers l'Angleterre (ports de Cherbourg, Caen, Le Havre et Dieppe), est une terre de transit pour beaucoup de ces jeunes. Alors, comment les accueillir avec toute la dignité et le respect qu'il se doit ? Combien d'entre eux vivent actuellement dans la rue ou à l'hôtel dans des conditions extrêmement précaires ?

Enfin, nous sommes en veille face aux différents transferts de compétences qui se jouent actuellement. Pour exemple, le transfert de la Prévention Spécialisée du Département de Seine-Maritime vers la Métropole Rouen Normandie fait craindre le changement d'approche envers cette jeunesse. En passant de la Politique de la Protection de l'enfance à la Politique de la ville, les jeunes seront-ils encore considérés comme des jeunes à protéger et non comme des délinquants potentiels? De plus, n'y a-t-il pas un risque d'inégalités de traitement entre les territoires ?

Il nous paraît indispensable :

#### Les Collectifs ALERTE de Normandie

ACASEV, AISCAL, ATD Quart-monde, CSF 14, Fédération des Associations Solidaires, Ligue des Droits de l'Homme, Petits Frères des Pauvres, Secours Catholique, SOLIHA, Vivre à Beaulieu et URIOPSS Normandie-Caen et Normandie Seine-Eure

#### Co animation FNARS et URIOPSS

##### Contacts

Fabrice LEFEBVRE, 02 35 07 41 50, [fnars.hautenormandie@wanadoo.fr](mailto:fnars.hautenormandie@wanadoo.fr)  
Véronique FRANCOIS, 02 31 35 46 50, [v.francois@uriopss-normandie.fr](mailto:v.francois@uriopss-normandie.fr)



- que les liens soient renforcés et soutenus entre le secteur sanitaire, le secteur médico-social et le secteur social afin de prévenir les ruptures et d'anticiper la survenue d'expériences dommageables et coûteuses à la fois sur le plan humain, sociétal et économique.
- de renforcer les démarches de prévention et d'« aller-vers » dans le cadre d'une politique d'accompagnement basée sur le parcours cohérent et non abandon des personnes.
- d'anticiper les sorties de l'Aide Sociale à l'Enfance et d'articuler les dispositifs de prise en charge (hébergement, logement, accompagnement) de mineurs et ceux des jeunes majeurs.
- de développer en Normandie une offre adaptée à ce public à l'instar de CHRS Jeunes existant sur le département de l'Eure et de garantir une même prise en charge sur l'ensemble du territoire.

 **Pensons simplicité, parcours de vie et continuité des institutions et des services au profit des usagers.**

### ➤ **Axe 3 : Garantir l'hébergement pour tous et le principe d'inconditionnalité de l'accueil**

Nous attirons à nouveau l'attention sur l'Agglomération caennaise qui présente une situation spécifique en ce qui concerne le nombre de nuits d'hôtel ou en meublés privés. En juillet dernier : 800 personnes hébergées, dont 470 en hôtel, soit un coût total annuel estimé à près de 4,5 millions d'euros.

En dépit d'une action volontariste des pouvoirs publics, de la mobilisation des associations d'hébergement d'insertion, qui, en lien avec le Service de Maraude et le 115, accueillent sans financement chaque nuit en surnombre des personnes sans solution d'hébergement, et de l'action d'associations militantes, au moins une vingtaine de personnes ne sont pas hébergées chaque nuit, **parmi elles des enfants mineurs.**

Cette situation est humainement intolérable. Elle présente, par ailleurs, des risques sociaux et met en cause la sécurité des personnes. De plus, malgré la présence d'un lieu d'accueil de jour saturé et peu adéquat à l'accueil de familles, ces personnes n'ont toujours pas d'espace d'accompagnement dans la journée.

Une étude, dans le cadre du plan de réduction des nuitées hôtelières, met en évidence des solutions de substitution qui permettraient des économies approchant le million d'euros pouvant être consacrées à l'amélioration de l'accompagnement des personnes logées.

 **Les Collectifs ALERTE de Normandie considèrent qu'il est urgent d'augmenter et de diversifier les capacités d'accueil, et de mettre en place des dispositifs d'accompagnement efficaces.**

En 2016, la Normandie a été impactée par une arrivée massive de migrants et le développement des camps et des squats avec des risques sanitaires importants. – Il est nécessaire :

- de garantir un premier accueil de qualité, dans le respect des besoins fondamentaux (hébergement, santé, alimentation, mobilité)
- de favoriser l'articulation entre tous les acteurs concernés (santé, social et politique)
- de garantir la continuité de l'accueil et l'intégration

 **Les Collectifs ALERTE de Normandie insistent sur la nécessité de garantir partout en région un accueil rapide et de qualité pour les femmes et les enfants victimes de violences intrafamiliales, garanti uniquement dans le département de la Manche à ce jour par la volonté unique des structures.**

#### Les Collectifs ALERTE de Normandie

ACASEV, AISCAL, ATD Quart-monde, CSF 14, Fédération des Associations Solidaires, Ligue des Droits de l'Homme, Petits Frères des Pauvres, Secours Catholique, SOLIHA, Vivre à Beaulieu et URIOPSS Normandie-Caen et Normandie Seine-Eure

#### Co animation FNARS et URIOPSS

#### Contacts

Fabrice LEFEBVRE, 02 35 07 41 50, [fnars.hautenormandie@wanadoo.fr](mailto:fnars.hautenormandie@wanadoo.fr)  
Véronique FRANCOIS, 02 31 35 46 50, [v.francois@uriopss-normandie.fr](mailto:v.francois@uriopss-normandie.fr)



## ➤ **Axe 4 : ...tout en maintenant un volet accompagnement**

Nous nous inquiétons d'une offre d'hébergement de type strictement "humanitaire" qui ne prévoit plus de volet d'accompagnement vers l'insertion. L'ouverture récente de marchés publics renforce cette inquiétude.

Le risque devient avéré d'assister à la déstructuration de la notion d'urgence qui visait jusqu'alors à recevoir les personnes inconditionnellement, en les accompagnant à entrer dans une démarche de projet d'insertion sociale et professionnelle au travers d'un parcours basé sur leur participation active à une démarche de développement de leurs capacités.

### **✚ Les Collectifs ALERTE de Normandie réclament :**

- l'intensification de la création de places d'accueil pérennes appuyées sur un accompagnement social,
- la diversification des offres d'accompagnement.
- une politique cohérente d'accueil des personnes étrangères quel que soit le motif d'arrivée dans notre région, basé sur les principes fondamentaux des droits de l'Homme.

Concernant la nécessité de prise en compte sanitaire des grands exclus sans domicile, nous saluons la création de places en Normandie en 2016 : 15 Lits d'Accueil Médicalisés (LAM), 9 Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT). ) ainsi que les 12 lits de plus annoncés pour l'année 2017 (6 lits dans l'orne et 6 lits dans la manche).

Pour les années à venir, nous souhaitons la création et la disponibilité de places sur l'ensemble du territoire Normand en lien avec les besoins identifiés (maillage territorial).

Enfin, nous déplorons toujours les conditions de vie non supportables des Gens du Voyage sur certaines aires. Nous citons en 2015 la situation épouvantable des voyageurs sur Argentan. En 2016, la municipalité n'a apporté aucune amélioration même minimale à l'aire d'accueil où vivent plus de 36 familles, malgré une connaissance précise des problèmes d'hygiène et de sécurité que les Voyageurs avaient répertoriés dans une lettre qu'ils lui ont adressée le 3 mars 2016.

Un espoir renaît pour 2017, la Communauté de Communes reprenant la compétence. Mais nous n'avons donc malheureusement pu que constater qu'il est donc possible que des élus laissent à l'abandon en toute illégalité une partie des concitoyens sans que personne ne puisse les contraindre à respecter la loi.

## **Enfin, ALERTE réaffirme le rôle irremplaçable du secteur associatif, porteur d'initiatives, de réponses et d'énergies au cœur de l'ensemble du territoire normand.**

Les deux anciennes régions normandes, aujourd'hui réunies ont besoin de ces citoyens engagés dans l'action au plus près des réalités vécues. La prise en compte de ce qu'ils expriment est une des meilleures garanties contre les inégalités territoriales qui ne doivent pas venir fracturer la Normandie.

Persuadés qu'il s'agit là d'un objectif commun partagé entre tous les acteurs, nous alertons sur l'utilisation de procédures telles que les « Marchés publics » qui ne permettent ni initiatives ni encore moins, participation des personnes concernées à la conception des réponses appropriées.

### Les Collectifs ALERTE de Normandie

ACASEV, AISCAL, ATD Quart-monde, CSF 14, Fédération des Associations Solidaires, Ligue des Droits de l'Homme, Petits Frères des Pauvres, Secours Catholique, SOLIHA, Vivre à Beaulieu et URIOPSS Normandie-Caen et Normandie Seine-Eure

### Co animation FNARS et URIOPSS

#### Contacts

Fabrice LEFEBVRE, 02 35 07 41 50, [fnars.hautenormandie@wanadoo.fr](mailto:fnars.hautenormandie@wanadoo.fr)  
Véronique FRANCOIS, 02 31 35 46 50, [v.francois@uriopss-normandie.fr](mailto:v.francois@uriopss-normandie.fr)



Sur la base de chacun des présents constats, le **Collectif ALERTE** demande que les représentants de l'Etat en Région et les élus poursuivent une politique véritablement volontariste visant à enrayer les phénomènes constatés.

**Dans l'attente, Madame, Monsieur, de vous accueillir le 3 mars**, les membres des Collectifs ALERTE de Normandie, se tiennent à votre disposition et vous prie de recevoir leurs sincères salutations.

Pour les Collectifs ALERTE de Normandie,  
Fabrice LEFEBVRE  
Véronique FRANCOIS  
Isabelle COLLY-FAVRE

**Les Collectifs ALERTE de Normandie**

ACASEV, AISCAL, ATD Quart-monde, CSF 14, Fédération des Associations Solidaires, Ligue des Droits de l'Homme, Petits Frères des Pauvres, Secours Catholique, SOLIHA, Vivre à Beaulieu et URIOPSS Normandie-Caen et Normandie Seine-Eure

**Co animation FNARS et URIOPSS**

**Contacts**

Fabrice LEFEBVRE, 02 35 07 41 50, [fnars.hautenormandie@wanadoo.fr](mailto:fnars.hautenormandie@wanadoo.fr)  
Véronique FRANCOIS, 02 31 35 46 50, [v.francois@uriopss-normandie.fr](mailto:v.francois@uriopss-normandie.fr)

